

28 juin 2016



ADMINISTRATIFS



CIA 2016



CIA : Kesako ?

Complément Indemnitaire Annuel
En remplacement de la Réserve
d'Objectif (RO) dans le cadre de la
mise en place du RIFSEEP.

Il est **facultatif** et **versé en fin
d'année**.

Le DRH a réuni les organisations syndicales le 27 juin afin d'évoquer le projet de circulaire relative aux modalités de gestion du Complément Indemnitaire Annuel (CIA).

Des montants moyens ont été annoncés par grade.

En PN ils seraient inférieurs de 40 à 260 € par rapport à tous les autres périmètres

Le SNAPATSI n'accepte pas !

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Un courrier a été transmis au Ministre pour dénoncer ces différences et demander une égalité de traitement entre tous les périmètres.